

**COMPTE-RENDU de la 1ère REUNION DU NOUVEAU BUREAU
Du COMITE LIMOUSIN-PERIGORD**

19 septembre 2009 A SORGES.

Présents : Elisabeth DUPRAT - Sylvie GAUTRON - Monique GUILBERT - Monique LAURENT - Marie-Dominique MALHERBE - Jacques MONIER - Nicole PRADEAU

Excusés : Marie-Thérèse LAVALLERY - Jean-Pierre VENTRE

1. Répartition des tâches au sein du nouveau bureau

Présidente: MALHERBE Marie-Dominique

Vice-Présidente: LAURENT Monique

Trésorier : MONIER Jacques

Trésorière Adjointe: PRADEAU Nicole

Secrétaire avec gestion des licences : GUILBERT Monique

Secrétaire Adjointe: LAVALLERY Marie-Thérèse

Délégué scolaire: DUPRAT Elisabeth

Délégué scolaire Adjoint : VENTRE Jean-Pierre

Webmestre et responsable des points PAP et TRAP : GAUTRON Sylvie

Le scrabble classique reste confié à : JALLET André

2. Scrabble classique.

Prévoir l'achat de 5 pendules

3. Site internet

A l'unanimité abandon du site créé par le précédent bureau, formule avec prestataire rémunéré.

4. Fréquence des réunions.

- ✓ Réunions de bureau : minimum proposé 3 par année scrabblesque.
- ✓ Réunions du Conseil d'Administration: 2 réunions :
 - 1ère réunion le 11 octobre 2009 avant le Championnat Départemental de la Dordogne.
 - 2ème réunion le 13 juin 2010 afin de préparer le calendrier de la saison 2010/2011, suivi d'un TH en parties originales à SORGES.
- ✓ L'Assemblée Générale aura lieu le 05 septembre 2010 après le Championnat Régional en paires.

5. Préparation du C.A.

Ordre du jour du C.A. du 11 octobre 2009.

- information 1ère réunion du bureau du 19/09/2009
- présentation du site internet
- finalisation du calendrier du Comité (Championnat Départemental de la Haute-Vienne ?)
- problèmes d'arbitrage
- formation à l'arbitrage

6. Organisation du Championnat Régional

Arbitrage: Appel à extérieur du comité ou pas, à suivre en fonction des arbitres disponibles.

Le club qui organise assure la réception du matin et l'apéritif du soir. Le Comité assure les autres frais. Le repas des arbitres, ramasseurs et teneurs de tableaux est soit sur place soit indemnisé à la hauteur de 15€.

Le cahier des charges des Championnats Départementaux et du Championnat Régional est à affiner.

7. Semaines de SDF dans les VAL-VVF.

Attendre la décision sur la reconduction de la convention de la Fédé qui devrait être communiquée lors de la réunion du 03/10/2009.
